Quarantième Année — N° 31 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | JEUDI 31 JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 47. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 30 JANVIER 1895

LE BATON DE MARÉCHAL

Nous avons dit ce qu'a été la vie glorieuse du maréchal Canrobert. Avec lui s'éteint le dernier des maréchaux de France. Faut-il considérer que le maréchalat est une institution abolie? La verrons-nous renaître et le bâton de maréchal, ce bâton que tout soldat porte, dit-on, dans sa giberne, passera-t-il en d'autres mains glorieuses?

Qu'est-ce au juste que ce bâton, insigne de la dignité maréchalesque? Ce n'est pas un symbole, comme on pourrait se l'imaginer. C'est un vrai bâton, un rouleau de bois, long de quarante centimètres, recouvert de velours bleu et orné d'emblèmes d'or. Ces emblèmes changèrent avec nos institutions et avec la couleur de notre drapeau. D'abord ce furent des fleurs de lys. Le roi déléguait à celui qu'il avait choisi une part de son autorité souveraine. Il envoyait au nouveau maréchal la baguette de commandement, plus redoutable qu'une épée, car toutes les épées lui étaient soumises. Quelquefois, il la jetait au milieu de la bataille, la promettant au plus digne et excitant parmi les chefs une généreuse émulation.

On sait comment la Meilleraye devint maréchal. L'anecdote a souvent été contée. Louis XIII, qui entrait par une brèche à Hesdin, tendit sa canne à son hardi lieutenant et lui dit : « La Meilleraye, je vous fais maréchal de France. Voilà votre bâton » La Meilleraye ramassa le bâton et accomplit des prouesses. A partir de ce jour, lorsque le roi nommait un maréchal, il lui remettait sa canne que celui-ci baisait dévotement et léguait à sa famille.

Avec la Révolution, les fleurs de lys disparurent. L'Empire les remplaça par des abeilles. Les abeilles, à leur tour, furent chassées en 1815, et la fleur de lys rentra en grâce. Mais Louis-Philippe, inaugurant une ère nouvelle et effaçant les vestiges du passé, sema sur le velours bleu des étoiles à cinq pointes. Le second Empire revint aux abeilles.

La République ayant décidé, après la guerre de 1870, qu'aucun nouveau maréchal ne serait élu, le bâton ne fut point modifié. Le bâton de Canrobert, précieusement conservé, et qui sera déposé aux Invalides, doit être encore brodé aux armes impériales. Le velours est fané, les abeilles dédorées, mais de tels souvenirs de gloire s'attachent à cette relique que nous lui devons notre respect...

Et, puisque nous faisons allusion aux Invalides, évoquons une scène qui s'y déroula, et à laquelle l'illustre maréchal fut intimement mêlé. C'était en 1855... la reine Victoria était venue en France passer quelques semaines. Napoléon III, suivi de son état-major, lui faisait les honneurs de Paris ; il s'avisa de l'amener à l'église des Invalides. Ce jour-là, le temps était sombre; le général commandant le palais n'avait pas été prévenu; il fallut improviser une réception.

On alluma des torches, et les visiteurs se rendirent dans l'étroite salle où était déposé provisoirement le cercueil de l'empereur. En regardant cette immortelle dépouille, la reine ne put réprimer son émotion. Ainsi, c'était là ce qui restait de l'ennemi de sa race, de l'homme qui, toute sa vie, avait lutté contre son pays !... Et plus tard, en écrivant son journal, elle nota l'inoubliable impression que lui avait laissée ce spectacle :

« J'étais là au bras de Napoléon III, son neveu, devant le cercueil de l'adversaire le plus acharné de l'Angleterre, moi, la petite-fille du roi qui le haïssait le plus et qui l'a le plus vigoureusement combattu; et là, près de moi, son neveu, qui porte son nom, devenu mon plus proche, mon plus cher allié ! Puis l'orgue de l'église a joué le *God save the queen* ».

Quelle ironie! L'hymne national anglais emplissant le dôme des Invalides, joué par des Français devant un Napoléon ! Les mânes de l'empereur durent frémir!... Et l'ombre auguste du conquérant ne fut pas seule à être offensée... Au moment où l'organiste attaquait les premières mesures du *God save the queen*, on entendit, dans un coin de la salle, des sanglots étouffés... Canrobert pleurait... La reine Victoria ne lui en voulut pas trop de cette douleur intempestive, qu'elle attribua à une excessive nervosité. Mais à ce moment, si le grand Napoléon avait pu parler, il eût approuvé le trouble de ce soldat, digne fils des héros de l'épopée... Il l'eût, pour la seconde fois, sacré maréchal de France...

Le bâton de velours bleu reverra-t-il la lumière, après une éclipse d'un quart de siècle ? La défaite l'a détruit; il ne ressuscitera que par la victoire. Et certes, ce serait une belle heure, que celle où, clairons sonnant, nous verrions un guerrier, plein de gloire, recevoir des mains du chef de l'Etat l'antique trophée rajeuni par le succès de nos armes !...

Faut-il souhaiter que cette heure sonne bientôt?... Nous songeons au sang versé, aux larmes des mères !... Et une funèbre appréhension se mêle à nos espérances...

A. B.

UNE BIZARRE INFORMATION

La famille du traître Dreyfus

Paris, 29 janvier. — Ce matin, le *Journal* posait cette question :

« Est-il vrai qu'un capitaine d'artillerie, allié au capitaine Dreyfus, ait disparu depuis douze jours et que des soupçons si graves planent sur sa disparition qu'on aille jusqu'à prétendre qu'il soit interné à la prison du Cherche-Midi pour des faits d'une gravité exceptionnelle ? »

Au ministère de la guerre, dit la *Patrie*, lorsque nous avons expliqué le motif de notre démarche, on nous prie de démentir purement et simplement.

Le nouveau ministre n'est pas encore là, et c'est un attaché du cabinet qui, en son absence, répond à nos questions.

« Démentez, nous dit-il. Le ministre seul pourrait vous dire : démentez officiellement. Mais, en son absence et pour couper les ailes à un semblable canard, destiné, dans l'esprit de ceux qui l'ont lancé, à causer l'affolement et à émouvoir le public, il est nécessaire de démentir. »

A la préfecture de police, à l'état-major de la place, à la prison du Cherche-Midi, on déclare également ne rien savoir au sujet de la bizarre information du *Journal*.

A ce propos, le *Jour* produit ce soir, relativement au cas du capitaine Dreyfus, quelques divulgations intéressantes sur l'attitude de la famille du traître :

« Lors de la dernière entrevue de Mme Dreyfus avec son mari, Mme Dreyfus avait apporté une très volumineuse liasse de billets de mille francs, qu'elle se proposait de déposer au greffe pour que cette somme puisse servir son mari jusqu'au jour de sa déportation et lui assurer tout le confortable désirable.

» Dans ce confortable, figurait, paraît-il, — du moins c'est Mme Dreyfus qui l'aurait dit chez un des commerçants du quartier qui a bien voulu nous confier ce matin ce détail, — une petite voiture et un petit cheval.

» L'île du Salut n'est pas grande, mais l'ex-capitaine n'est pas disposé à en faire le tour à pied.

» Cette déportation dans une voiture... fortifiée, ajoute notre confrère, nous paraît tout simplement une trouvaille.

» Que Mme Dreyfus aille ou n'aille pas rejoindre son mari, ont peut-on nous assurer sur le sort à venir du traître. Il ne part pas les poches dégarnies. »

Comment Mgr Dupanloup ne fut pas cardinal

Sous ce titre, les *Annales Religieuses* d'Orléans du 25 janvier publient la curieuse note que voici :

« *Ce fut en 1879 que Léon XIII éleva Mgr l'archevêque de Toulouse au cardinalat.* Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que Mgr Desprez hérita du titre destiné à Mgr Dupanloup. Le fait est certain; en voici les preuves :

» Quelques mois après la mort de son vénéré prédécesseur, Mgr Couillié se rendait à Rome, et le 10 février 1879 il était admis à l'audience du Très Saint-Père. Nul n'ignore que Léon XIII, alors qu'il n'était que le cardinal Pecci, était un admirateur de Mgr Dupanloup, dont il appréciait le caractère, l'élévation des vues, et le dévouement au Saint-Siège. Aussi fut-il profondément touché quand Mgr Couillié lui demanda la permission de lui offrir un souvenir de notre grand Evêque. C'était sa belle croix pectorale.

» Or, dit-il, ceci est une relique; nous la conserverons précieusement; elle ne nous quittera pas. » Et mettant aussitôt la conversation sur Mgr Dupanloup, il en fit le plus complet éloge et termina son récit par ces mots : « *Avec quelle joie, je l'eusse vu près de moi.* » Le surlendemain de cette audience, Mgr Couillié rendait visite à M. de Gabriac, ambassadeur de France près le Saint-Siège, et, parlant de l'audience pontificale, des sentiments si bienveillants de Léon XIII à l'égard de Mgr Dupanloup, il rappela la parole du Pape que nous citons et demanda si le sens de cette parole ne signifiait pas que Léon XIII avait eu l'intention de créer cardinal Mgr Dupanloup. M. de Gabriac confirma l'interprétation, en racontant qu'au venemeni où il apprit la mort de l'évêque d'Orléans, Léon XIII en avait éprouvé une douleur profonde.

» D'une part, il comprenait la perte que faisait la France; d'autre part, il regrettait que Mgr Dupanloup disparût au moment où se terminaient les négociations avec le gouvernement français pour son élévation à la pourpre romaine. L'ambassadeur fit ensuite connaître les nouvelles négociations au sujet de Mgr Desprez, qui venait de recevoir le billet par lequel on lui annonçait qu'au prochain consistoire il serait créé cardinal. En effet, *quelques jours après, Mgr l'archevêque de Toulouse était* à Rome pour remercier le Souverain-Pontife. Invité à présider une réunion à la Procure de Saint-Sulpice où résidait Mgr Couillié, il se montra plein d'égards pour lui; puis il dit :

» Monseigneur, que n'êtes-vous encore le coadjuteur d'Orléans ? Mgr Dupanloup recevait un honneur, dont il était digne à tant de titres ! Je tiens à vous assurer moi-même que je serai cardinal en son lieu et place. Je le regrette grandement. Mais j'espère que Dieu le dédommage au ciel et lui donne la récompense dont il a été privé sur la terre. »

» Au jour de la mort du cardinal Desprez, il nous a paru bon d'évoquer ce souvenir que nous avions conservé précieusement dans nos notes de voyage. — E. S. »

La mort du maréchal Canrobert

Paris, 29 janvier. — Comme on a pu le voir par le compte-rendu du conseil des ministres, les funérailles du maréchal Canrobert auront lieu samedi, à l'hôtel des Invalides; elles seront aux frais de l'Etat.

Un de nos confrères croit savoir que le testament du maréchal est déposé chez Me Huillier, notaire à Paris; entre autres dernières volontés, le défunt a exprimé celle de n'être pas enterré aux Invalides, mais de reposer à côté de sa femme, dans un caveau qu'il a fait édifier de son vivant dans le cimetière de Jouy-en-Josas.

La chambre mortuaire

Le corps du maréchal a été exposé depuis ce matin en grande tenue sur le lit où il est mort.

La chambre mortuaire est une pièce carrée, plutôt petite, très simplement meublée. Les stores ont été baissés et une demi-obscurité règne dans la chambre.

A droite, se trouve le lit en chêne encadré de rideaux, sur lequel repose l'illustre soldat. Une petite table est placée au chevet, sur laquelle brûle un crucifix placé entre deux flambeaux et une branche de buis plongée dans l'eau bénite. Auprès du lit, une sœur de charité. Sur la cheminée, on remarque un buste en terre du prince impérial.

A gauche, se trouve une petite bibliothèque contenant les livres préférés du maréchal. Celui-ci ne quittait plus guère sa chambre, voulait les avoir à portée de la main. Le vaillant soldat paraît dormir, tant la figure est amaigrie : ses deux mains sont jointes sur la poitrine.

La matinée

Le défilé de la population parisienne devant le corps du maréchal s'est fait pendant toute la matinée avec le plus grand recueillement. Dans la Chambre mortuaire, que nous avons décrite plus haut, pénètrent, les uns après les autres, des représentants de toutes les classes sociales : officiers en bourgeois ou en tenue, hommes politiques, élégants, ouvriers, petits commerçants du quartier, etc. Un grand nombre d'invalides viennent voir une dernière fois parmi eux un chef dont le bonheur fut le soldat étant proverbiale sous le second Empire.

Les vieux troupiers à barbe grise se redressent dans la capote en gros drap bleu et prennent devant le cadavre aux traits amaigris, couleur de cire, la position militaire comme pour une suprême parade. Puis ils s'en vont sanglotant sous l'œil clouné et attendri des petits concierges parisiens en blouse qui viennent de tirer au sort au Palais de l'Industrie et ont remonté les Champs-Elysées pour venir voir le dernier maréchal de France.

On pénètre librement dans l'appartement. A la porte de la rue seulement, quelques gardiens de la paix. Ce matin, le colonel Chamoin est venu annoncer qu'une garde d'honneur serait fournie auprès du corps par le 5e bataillon de chasseurs qui fut longtemps sous les ordres du commandant Canrobert.

Parmi les noms inscrits sur le registre, on remarque les suivants : Mme la maréchale de Mac-Mahon, MM. Ribot, général Logerot, duc de Nemours, le comte de Munster, le baron de Mohrenheim, duc de Broglie, duc de Luynes (de la part du duc d'Orléans), général Février, Poubelle, Léon Say, de Freycinet, princesse Mathilde, général Saussier, général Mercier, etc., etc.

L'après-midi

Cette après-midi, la foule des personnes désireuses de rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle du maréchal Canrobert était si considérable devant la maison mortuaire, rue de Marignan, qu'on avait dû organiser un service d'ordre.

Le public défile dans la chambre à coucher du deuxième étage où repose le maréchal et jette de l'eau bénite sur le corps. Les assistants sont très émus. On remarque beaucoup d'ouvriers. A trois heures, le duc de Nemours, accompagné du comte de Riancey, est venu saluer la dépouille mortelle du glorieux soldat.

La mise en bière

La mise en bière aura lieu ce soir. Il est probable qu'on va construire une chapelle ardente dans la cour précédant l'hôtel où sera élevé le catafalque.

Télégrammes de condoléances

Paris, 29 janvier. — Le colonel Chamoin, qui s'est rendu ce matin à l'hôtel de la rue Marignan, était chargé par le président de la République de prendre les ordres de la famille au sujet des obsèques, afin de les transmettre au Conseil des ministres.

C'est donc après un accord entre la famille et le gouvernement qu'il apprit la mort de l'évêque d'Orléans, Léon XIII en avait éprouvé une douleur profonde.

» D'une part, il comprenait la perte que faisait la France; d'autre part, il regrettait que Mgr Dupanloup disparût au moment où se terminaient les négociations avec le gouvernement français pour son élévation à la pourpre romaine. L'ambassadeur fit ensuite connaître les nouvelles négociations au sujet de Mgr Desprez, qui venait de recevoir le billet par lequel on lui annonçait qu'au prochain consistoire il serait créé cardinal. En effet, *quelques jours après, Mgr l'archevêque de Toulouse était* à Rome pour remercier le Souverain-Pontife. Invité à présider une réunion à la Procure de Saint-Sulpice où résidait Mgr Couillié, il se montra plein d'égards pour lui; puis il dit :

» Monseigneur, que n'êtes-vous encore le coadjuteur d'Orléans ? Mgr Dupanloup recevait un honneur, dont il était digne à tant de titres ! Je tiens à vous assurer moi-même que je serai cardinal en son lieu et place. Je le regrette grandement. Mais j'espère que Dieu le dédommage au ciel et lui donne la récompense dont il a été privé sur la terre. »

» Au jour de la mort du cardinal Desprez, il nous a paru bon d'évoquer ce souvenir que nous avions conservé précieusement dans nos notes de voyage. — E. S. »

La mort du maréchal Canrobert

Paris, 29 janvier. — Comme on a pu le voir par le compte-rendu du conseil des ministres, les funérailles du maréchal Canrobert auront lieu samedi, à l'hôtel des Invalides; elles seront aux frais de l'Etat.

Un de nos confrères croit savoir que le testament du maréchal est déposé chez Me Huillier, notaire à Paris; entre autres dernières volontés, le défunt a exprimé celle de n'être pas enterré aux Invalides, mais de reposer à côté de sa femme, dans un caveau qu'il a fait édifier de son vivant dans le cimetière de Jouy-en-Josas.

La chambre mortuaire

Le corps du maréchal a été exposé depuis ce matin en grande tenue sur le lit où il est mort.

La chambre mortuaire est une pièce carrée, plutôt petite, très simplement meublée. Les stores ont été baissés et une demi-obscurité règne dans la chambre.

A droite, se trouve le lit en chêne encadré de rideaux, sur lequel repose l'illustre soldat. Une petite table est placée au chevet, sur laquelle brûle un crucifix placé entre deux flambeaux et une branche de buis plongée dans l'eau bénite. Auprès du lit, une sœur de charité. Sur la cheminée, on remarque un buste en terre du prince impérial.

A gauche, se trouve une petite bibliothèque contenant les livres préférés du maréchal. Celui-ci ne quittait plus guère sa chambre, voulait les avoir à portée de la main. Le vaillant soldat paraît dormir, tant la figure est amaigrie : ses deux mains sont jointes sur la poitrine.

La matinée

Le défilé de la population parisienne devant le corps du maréchal s'est fait pendant toute la matinée avec le plus grand recueillement. Dans la Chambre mortuaire, que nous avons décrite plus haut, pénètrent, les uns après les autres, des représentants de toutes les classes sociales : officiers en bourgeois ou en tenue, hommes politiques, élégants, ouvriers, petits commerçants du quartier, etc. Un grand nombre d'invalides viennent voir une dernière fois parmi eux un chef dont le bonheur fut le soldat étant proverbiale sous le second Empire.

Les vieux troupiers à barbe grise se redressent dans la capote en gros drap bleu et prennent devant le cadavre aux traits amaigris, couleur de cire, la position militaire comme pour une suprême parade. Puis ils s'en vont sanglotant sous l'œil clouné et attendri des petits concierges parisiens en blouse qui viennent de tirer au sort au Palais de l'Industrie et ont remonté les Champs-Elysées pour venir voir le dernier maréchal de France.

On pénètre librement dans l'appartement. A la porte de la rue seulement, quelques gardiens de la paix. Ce matin, le colonel Chamoin est venu annoncer qu'une garde d'honneur serait fournie auprès du corps par le 5e bataillon de chasseurs qui fut longtemps sous les ordres du commandant Canrobert.

Parmi les noms inscrits sur le registre, on remarque les suivants : Mme la maréchale de Mac-Mahon, MM. Ribot, général Logerot, duc de Nemours, le comte de Munster, le baron de Mohrenheim, duc de Broglie, duc de Luynes (de la part du duc d'Orléans), général Février, Poubelle, Léon Say, de Freycinet, princesse Mathilde, général Saussier, général Mercier, etc., etc.

L'après-midi

Cette après-midi, la foule des personnes désireuses de rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle du maréchal Canrobert était si considérable devant la maison mortuaire, rue de Marignan, qu'on avait dû organiser un service d'ordre.

Le public défile dans la chambre à coucher du deuxième étage où repose le maréchal et jette de l'eau bénite sur le corps. Les assistants sont très émus. On remarque beaucoup d'ouvriers. A trois heures, le duc de Nemours, accompagné du comte de Riancey, est venu saluer la dépouille mortelle du glorieux soldat.

La mise en bière

La mise en bière aura lieu ce soir. Il est probable qu'on va construire une chapelle ardente dans la cour précédant l'hôtel où sera élevé le catafalque.

Télégrammes de condoléances

Paris, 29 janvier. — Le colonel Chamoin, qui s'est rendu ce matin à l'hôtel de la rue Marignan, était chargé par le président de la République de prendre les ordres de la famille au sujet des obsèques, afin de les transmettre au Conseil des ministres.

C'est donc après un accord entre la famille et le gouvernement qu'il apprit la mort de l'évêque d'Orléans, Léon XIII en avait éprouvé une douleur profonde.

» D'une part, il comprenait la perte que faisait la France; d'autre part, il regrettait que Mgr Dupanloup disparût au moment où se terminaient les négociations avec le gouvernement français pour son élévation à la pourpre romaine. L'ambassadeur fit ensuite connaître les nouvelles négociations au sujet de Mgr Desprez, qui venait de recevoir le billet par lequel on lui annonçait qu'au prochain consistoire il serait créé cardinal. En effet, *quelques jours après, Mgr l'archevêque de Toulouse était* à Rome pour remercier le Souverain-Pontife. Invité à présider une réunion à la Procure de Saint-Sulpice où résidait Mgr Couillié, il se montra plein d'égards pour lui; puis il dit :

» Monseigneur, que n'êtes-vous encore le coadjuteur d'Orléans ? Mgr Dupanloup recevait un honneur, dont il était digne à tant de titres ! Je tiens à vous assurer moi-même que je serai cardinal en son lieu et place. Je le regrette grandement. Mais j'espère que Dieu le dédommage au ciel et lui donne la récompense dont il a été privé sur la terre. »

» Au jour de la mort du cardinal Desprez, il nous a paru bon d'évoquer ce souvenir que nous avions conservé précieusement dans nos notes de voyage. — E. S. »

La mise en bière

La mise en bière du maréchal a eu lieu ce soir, à sept heures. Le corps a été placé d'abord dans un cercueil de sapin capitonné de satin blanc. Ce cercueil a été mis dans une bière de plomb : la bière de plomb a, elle-même, été renfermée dans une troisième enveloppe en chêne recouverte de velours noir garni d'ornements d'argent. Huit poignées en argent sont sur les côtés du cercueil.

Le cercueil a été ensuite descendu dans le grand salon du 1er étage, transformé en chapelle ardente. Il est placé sur une estrade et recouvert d'un drap noir sur lequel sont déposés l'uniforme et les attributs du maréchal. De chaque côté deux tabourets recouverts de velours noir supportent les multiples décorations du héros de St-Privas.

Les funérailles

Le général Zurlinden prendra la parole au nom du gouvernement. M. Marcel Canrobert, lieutenant au 6e chasseurs d'Afrique, n'a pu s'embarquer hier à Tunis et ne pourra pas être à Paris avant jeudi ou vendredi. D'un autre côté, comme il est probable que le gouvernement prendra part aux obsèques, la famille attend pour prendre des dispositions de connaître les intentions définitives du gouvernement.

Les troupes

Paris, 29 janvier. — Le gouvernement invoquant la crainte de manifestations a décidé que le corps du maréchal Canrobert ne serait pas accompagné par les troupes à l'église des Invalides.

Les troupes, massées à l'avance sur l'Esplanade, ne feront que défiler devant le cercueil après la cérémonie.

L'IMPRESSION A L'ÉTRANGER

Rome, 29 janvier. — Le roi a fait exprimer ses condoléances à la famille du maréchal Canrobert. Le chargé d'affaires d'Italie à Paris représentera le gouvernement italien aux obsèques du maréchal.

Berlin, 29 janvier. — Les journaux consacrent des articles nécrologiques au maréchal Canrobert et commentent son rôle politique et militaire.

LA PRESSE ET LE MESSAGE

Le *Peuple Français* dit que le message présidentiel est un à peu près dont il faut bien se contenter.

Le *Gaulois* trouve que M. Félix Faure n'a pas raté un seul cliché, qu'il a tout commenté et qu'à ce point de vue on ne pourrait être plus complet.

Le *Figaro* constate que l'accueil fait au message a été sympathique et cordial.

L'Autorité prétend que le message, d'une sonore banalité, a dû être composé par quelque rhéticien de la suite du président.

Le *Soleil* dit aussi que le document présidentiel est un composé de vieux clichés qui ont traîné dans tous les journaux républicains.

La *Libre Parole* déclare que ce qu'on peut dire de plus flatteur sur le message du président, c'est qu'il n'affecte pas l'allure matamoresque et provocante.

Le *Journal des Débats* dit simplement que M. Félix Faure a un langage élevé.

Le *Siècle* félicite le président de donner à la France, par sa voix autorisée, « conscience d'elle-même ». Il déclare ne pas comprendre l'expression « justice sociale », la justice étant forcément sociale.

Le *Journal* dit que si le message n'est pas plus original, plus personnel, la faute en est à la Constitution qui condamne le chef de l'Etat à l'inaction dans les actes et à l'insignifiance dans les paroles.

Les journaux radicaux ne commentent guère le message, et paraissent se réserver. La *Lanterne* change son doute leur sincérité; il est clair que M. Vanden Kerckove est mort d'empoisonnement par l'atropine.

Le ministère public rappelle la constatation des ensevelisseurs; l'expert Bruylants a constaté catégoriquement que c'était de la morphine qui se trouvait en grande quantité dans le corps d'Alfred.

Le ministère public s'appuie sur une déclaration du contre-expert Sténon pour établir qu'Alfred Ablay ne peut pas être mort d'une maladie de cœur.

Le procès du bandit kabyle Aresky

Alger, 30 janvier. — Les débats de l'affaire Aresky continuent.

Les bandits s'étaient fait indiquer la maison d'un indigène qu'ils supposaient coupable du meurtre d'un parent d'Abdoun; ils postèrent trois des leurs à la porte avec mission de fusiller tous ceux qui tenteraient de sortir, puis mirent le feu à la maison.

Aussitôt ils se retirèrent sur un monticule voisin, et attendirent. Dès qu'apparurent les habitants de Tabarout accourus pour porter secours aux incendiés, les bandits les accueillirent à coups de fusil. Les occupants de la maison furent brûlés, et plusieurs habitants du village tués.

Aux interrogatoires du président, Aresky, condamné à mort samedi dernier, n'oppose qu'une réponse : « Je suis mort, je n'ai rien à dire. »

Abdoun, lui, avoue le fait, ainsi que le meurtre d'un indigène affilié à la bande et soupçonné de trahison.

Les funérailles de l'évêque de Laval

Laval, 30 janvier. — Les funérailles de Mgr Clérot ont eu lieu ce matin. Une foule nombreuse y assistait. Les rues étaient pavoisées de drapeaux cravatés de crêpe.

Mgr le cardinal Meignan, ainsi que huit évêques, étaient présents. Mgr Meignan a prononcé un discours très ému.

Les cordons du poêle étaient tenus par le préfet, le général, le maire et le président du tribunal.

Une magnifique cérémonie religieuse a été célébrée à la cathédrale, somptueusement décorée.

L'affaire de la Société Nicoise. — Une arrestation à Bordeaux. - Saisie de papiers

Bordeaux, 30 janvier. — M. Bastel, chef de la Sûreté, agissant en vertu d'une commission rogatoire de M. Brossard-Marcillac, juge d'instruction à Paris, a procédé, ce soir, à l'arrestation de Jean-Baptiste Couvel, courtier de commerce.

M. Bastel a fait, en même temps, une perquisition dans les bureaux de Couvel. Il a saisi divers papiers qui seront transmis à Paris. Couvel a été écroué au fort du Hâ en attendant son transfert à Paris.

L'attaque de Wei Hai-Wei. — Efforts infructueux des Japonais — Les troupes de terre repoussées

Londres, 30 janvier. — Télégramme de Shanghaï, 29, au *Times* de ce matin :

« On reçoit, via Chefou, le télégramme suivant, de source officielle chinoise :

» Le 26, à trois heures du matin, la flotte japonaise, forte de dix-neuf bâtiments, et formée en deux divisions, attaqua le port de Wei-Hei-Wei.

» L'approche des Japonais fut signalée grâce aux projections électriques des navires chinois, qui ouvrirent aussitôt le feu sur la flotte ennemie.

» La 1re division de la flotte japonaise se retira alors vers le Nord-Ouest pendant que la 2e partait vers le Sud.

» Les troupes de terre essayèrent en même temps, contre les forts, une attaque qui échoua également. »

Les désordres de Rio. — La ville occupée militairement

New-York, 30 janvier. — On télégraphie de Rio-Janeiro au *Herald* :

« La troupe campe dans les places publiques et garde les bureaux des journaux.

» La ville est sillonnée de patrouilles.

» Les élèves de l'Ecole militaire sont en pleine rébellion; on dit qu'ils ont dû canon. On entend de la rue leurs cris de : « Vive Peixoto ! »

» M. Peixoto se trouve encore aux bains. »

Un député socialiste poursuivi pour crime de lèse-majesté

Bruxelles, 30 janvier. — La *Réforme* annonce que le député socialiste Roger, de Mons, est poursuivi pour avoir, dans un meeting tenu au sujet de la reprise du Congo par la Belgique, attaqué la royauté.

L'or aux Etats-Unis. — Les propositions de M. Cleveland. — Hostilité du Sénat

Washington, 30 janvier. — Le comité financier du Sénat, dans sa réunion d'aujourd'hui, ne s'est nullement montré disposé à accepter les recommandations de M. Cleveland et n'a fait qu'une légère allusion au Message.

La majorité des membres démocrates ne se sont pas montrés favorables à l'émission d'obligations en or; et les républicains eux-mêmes n'ont pas paru favorables à l'émission d'obligations à si long terme; ils préfèrent une échéance moins éloignée.

La grève de Brooklyn

New-York, 30 janvier. — Les grévistes continuent à créer des désordres, mais la situation est moins tendue et quelques voitures peuvent circuler.

La santé de M. Crispi

Rome, 29 janvier. — Les bruits répandus sur la santé de M. Crispi sont exagérés.

Le président du conseil a seulement pris un refroidissement; cependant, il compte partir demain pour Naples.

Une mission en Abyssinie

Rome 30 janvier. — La mission qu'on attribue au capitaine Persico est considérée comme impraticable par les personnes compétentes dans les questions africaines.

Le capitaine Zurlinden

Voici une anecdote sur le nouveau ministre de la guerre racontée par le *Gaulois* :

« En 1870, le capitaine Zurlinden, fait prisonnier par les Allemands, avait été à Wiesbaden, après avoir pris, comme les camarades, l'engagement d'honneur de ne pas chercher à s'échapper.

» Mais la nostalgie du feu hantait le capitaine Zurlinden. On se battait là-bas et il brûlait de revenir prendre sa place sous le drapeau tricolore. Il s'en fut, un beau jour, trouver le colonel von Saigner, qui commandait la place de Wiesbaden.

» — Mon colonel, lui dit-il *ex-abrupto*, je vous préviens que, à partir de demain midi, je me relève de l'engagement que j'ai pris, et que je ferai tout ce qui sera humainement possible pour rejoindre l'armée française.

» Le colonel von Saigner se le tint pour dit et, le lendemain, à onze heures et demie, quatre baïonnettes encadraient le capitaine Zurlinden et l'escortaient jusqu'à la forteresse de Spandau, où de triples verrous se refermaient sur lui.

» Cependant, quelques semaines après, le capitaine Zurlinden rendait sa parole, brûlait la politesse aux geôliers allemands et s'enfuyait de Spandau. Il revenait dare dare en France, où son premier soin fut de rejoindre les combattants et de prendre sa part dans les derniers et glorieux efforts que tentait la patrie contre l'envahisseur. »

L'opinion de M. Gérault-Richard sur l'amnistie

M. Gérault-Richard a donné à un rédacteur du *Figaro* son opinion sur l'amnistie :

« L'amnistie est une œuvre de réparation dont je peux me féliciter, mais dont je n'ai à féliciter personne. On faisait mal, on fait bien. Le devoir est accompli. Le devoir, c'est le devoir. Le remplir ne saurait constituer un mérite. »

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 5770

LA PRESSE ET LE MESSAGE

Le *Peuple Français* dit que le message présidentiel est un à peu près dont il faut bien se contenter.

Le *Gaulois* trouve que M. Félix Faure n'a pas raté un seul cliché, qu'il a tout commenté et qu'à ce point de vue on ne pourrait être plus complet.

Le *Figaro* constate que l'accueil fait au message a été sympathique et cordial.

L'Autorité prétend que le message, d'une sonore banalité, a dû être composé par quelque rhéticien de la suite du président.

Le *Soleil* dit aussi que le document présidentiel est un composé de vieux clichés qui ont traîné dans tous les journaux républicains.

La *Libre Parole* déclare que ce qu'on peut dire de plus flatteur sur le message du président, c'est qu'il n'affecte pas l'allure matamoresque et provocante.

Le *Journal des Débats* dit simplement que M. Félix Faure a un langage élevé.

Le *Siècle* félicite le président de donner à la France, par sa voix autorisée, « conscience d'elle-même ». Il déclare ne pas comprendre l'expression « justice sociale », la justice étant forcément sociale.

Le *Journal* dit que si le message n'est pas plus original, plus personnel, la faute en est à la Constitution qui condamne le chef de l'Etat à l'inaction dans les actes et à l'insignifiance dans les paroles.

Les journaux radicaux ne commentent guère le message, et paraissent se réserver. La *Lanterne* change son doute leur sincérité; il est clair que M. Vanden Kerckove est mort d'empoisonnement par l'atropine.

Le *Temps* dit que le message est un modèle de tact et de correction.

De la *Liberté* :

« Le Message présidentiel est ce qu'il devait être, surtout après les événements de ces derniers temps. Celui qui l'a écrit est évidemment un galant homme, qui a conscience de la haute mission que lui ont imposée les circonstances. »

De la *France* :

« Il est bien, il est simple et digne; il est tel qu'on pouvait l'attendre du *gentleman* arrivé, qui sera, nous n'en doutons pas, un président judicieux et correct. »

Du *Jour* :

« Il a bien débuté : il a bien parlé : il a bien agi : on a confiance désormais en lui pour diriger en toute loyauté le gouvernement de la France. » Ch. Laurent ».

De la *Gazette de France* :

« On assure que M. Félix Faure voulait dire quelque chose dans son message, on lui aurait fait comprendre que l'état de la République exigeait qu'il ne dît rien du tout. »

De M. A. Roussel dans la *Vérité* :

« S'il est vrai que le style c'est l'homme, le message de M. Félix Faure donne une assez pauvre idée des idées du nouveau président. »

De M. P. Veuillot dans l'*Univers* :

« Le message témoigne, chez M. Félix Faure, de cet honnête désir d'avoir à présider une République paisible. »

La presse et la séance de lundi

L'AMNISTIE

Les journaux de mardi s'occupent surtout de l'amnistie, dont le vote constitue l'événement capital de la séance d'hier.

Le *Journal des Débats* exprime, sous une forme adoucie, le regret qu'on se soit laissé entraîner à une mesure aussi imprudente. Relevant le mot de M. Goblet, suivant lequel le *Journal des Débats* serait satisfait du nouveau ministère, il déclare que cela « ne va pas sans quelques restrictions ».

Le *Siècle* trouve logique la mise en liberté de Rochefort, condamné à l'exil pendant que tant d'autres complices du boulangisme se promènent en liberté.

Tous les organes radicaux approuvent pleinement l'amnistie.

Le *Radical* fait remarquer l'absence de tout programme dans le ministère, et le raille en constatant qu'il est sûr de la sorte de n'être jamais battu.

L'*Eclair* dit que l'on respire un parfum d'apaisement.

La *Lanterne* estime que l'amnistie est « un acte de prudence inspiré par le souci de la conservation personnelle, rien de plus », et qu'on ne doit aucune reconnaissance au gouvernement.

La *Libre Parole* la compare à « un morceau de fromage mis dans la souricière, où Trarieux, armé de la loi scélérate, s'efforcera de prendre tous les écrivains indépendants qui attaqueront son ami Raynal ».

L'*Intransigeant* envisage l'amnistie, non comme un acte de haute clémence ou comme un don de joyeux avènement du ministère Ribot, mais comme la réparation tardive d'une iniquité judiciaire.

La *Petite République* chante victoire, annonce que l'amnistie est une mesure grave et d'une immense portée, que c'est l'abandon d'un système et la fin d'une politique.

Le *Gaulois* approuve l'amnistie.

Le *Soleil* pense que cette mesure ne désarmera pas les socialistes.

Le *Peuple français* dit qu' « au changement d'attitude de leurs adversaires jadis les plus acharnés, les catholiques peuvent mesurer combien leur influence a grandi, combien s'est affirmée leur autorité. »

Le *Temps* s'exprime ainsi :

« Le nouveau cabinet a donné tout de suite un premier gage de concorde républicaine et de désir d'apaisement en déposant sur le bureau de la Chambre un projet d'amnistie. »

De la *France* :

« Le talisman dont parlait hier mon confrère Girard, l'amnistie, portera bonheur au président de la République, qui en est le véritable inspirateur. Il sera sans effet pour le ministère. »

De la *Liberté* :

« Ce serait parfait si, tandis que la société veut bien pardonner à ses ennemis, ceux-ci désarmaient à leur tour. »

Du *Jour* :

« Les amnistiés n'oublieront rien, si cela leur plaît. Le ministère oublie, lui, et s'en honore. » Ch. Laurent ».

Le *Monde* dit enfin :

« Ce projet est le présent de bienvenue du nouveau président de la République et du ministère pensée de concorde et d'apaisement l'a inspi